



# PRÉSERVEZ GRAND LAC!

— POUR UN PLAN CLIMAT  
DU TERRITOIRE



Plan Climat Air  
Energie Territorial  
III. Document de  
suivi et d'évaluation



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# Sommaire

🌿	Le dispositif de suivi, instances et organisation	3
🌿	Dispositif de suivi, méthodologie	9
🌿	Evaluation	26



**SUIVI**  
**instances et**  
**organisation**



# Rappel de la démarche de suivi

La réglementation demande à ce que, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan climat, une démarche de suivi et d'évaluation du plan d'actions soit réalisée.

Inspiré du mode de fonctionnement pour le comité du lac, la démarche repose sur 3 instances : la **commission transition énergétique** qui pilote l'évolution annuelle du plan; un **comité technique composé d'experts et des acteurs clés** de la transition énergétique qui réalise le suivi opérationnel ; et une **réunion publique annuelle** durant laquelle les citoyens pourront être impliqués de manière plus concrètes dans les actions du plan climat.

- **Le dispositif de suivi** concerne la méthodologie, les instances et les outils qui sont utilisées de manière annuelle pour s'assurer de l'avancée des actions du plan climat. Ce dispositif est chargé de garantir la cohérence interne du programme, la vérification de l'adéquation entre les objectifs du plan climat et les moyens qui lui sont alloués. Il permettra également de suivre l'efficacité des actions au fur et à mesure de leur activation.
- **Les évaluations** doivent être réalisées, une évaluation à mi-parcours (3 ans) et un bilan en fin de PCAET (6 ans) en vue de l'élaboration du nouveau PCAET. Ces deux périodes évaluatives permettront d'interroger une partie ou l'intégralité de l'action publique de l'agglomération concernant la mise en place des actions du plan climat. La cohérence des actions, des résultats ou des impacts seront vérifiées au regard des besoins ou des objectifs en vue d'améliorer les actions de l'agglomération.

# Instances de pilotages et de suivi

## Commission Transition Energétique

Dans la continuité de l'élaboration du PCAET, l'instance de pilotage du PCAET est la commission transition énergétique. Celle-ci se réunit autant de fois que nécessaire et a les objectifs suivants :

- **L'établissement d'un programme annuel** à porter au Conseil Communautaire
- **Le suivi de la mise en œuvre** de ce programme
- **La validation d'une méthode d'évaluation** à mi parcours et en continu
- **La mise à jour du programme d'actions.**

## Comité Technique

Un comité technique opérationnel se réunit avant les comités de pilotage du plan climat. Il sera composé des experts de certaines thématiques du territoire, des partenaires techniques et financiers, des services. Le comité, en apportant des indicateurs opérationnels plus larges et des compétences techniques pointues, apportera son analyse et permettra au comité de pilotage de disposer d'une vision large pour prendre les décisions les plus adéquats pour le territoire.

# Instances de pilotages et de suivi

## Réunions avec les services

Deux points annuels seront effectués à minima avec les chefs des services. Leur finalité est de parvenir à fusionner le plan climat avec la stratégie des services de la manière la plus pertinente possible. Ces points seront notamment l'occasion de préciser les actions de l'année passée, de déterminer les priorités d'action de l'année à venir, de préciser leurs ressources, de récupérer des indicateurs opérationnels et de solliciter des leviers d'amélioration.

## Réunion avec les acteurs

Un point sera fait à minima de manière annuelle avec les acteurs opérationnels incontournables en suivant les mêmes objectifs de suivi des années précédentes et à venir qu'avec les services.

## Rapport annuel

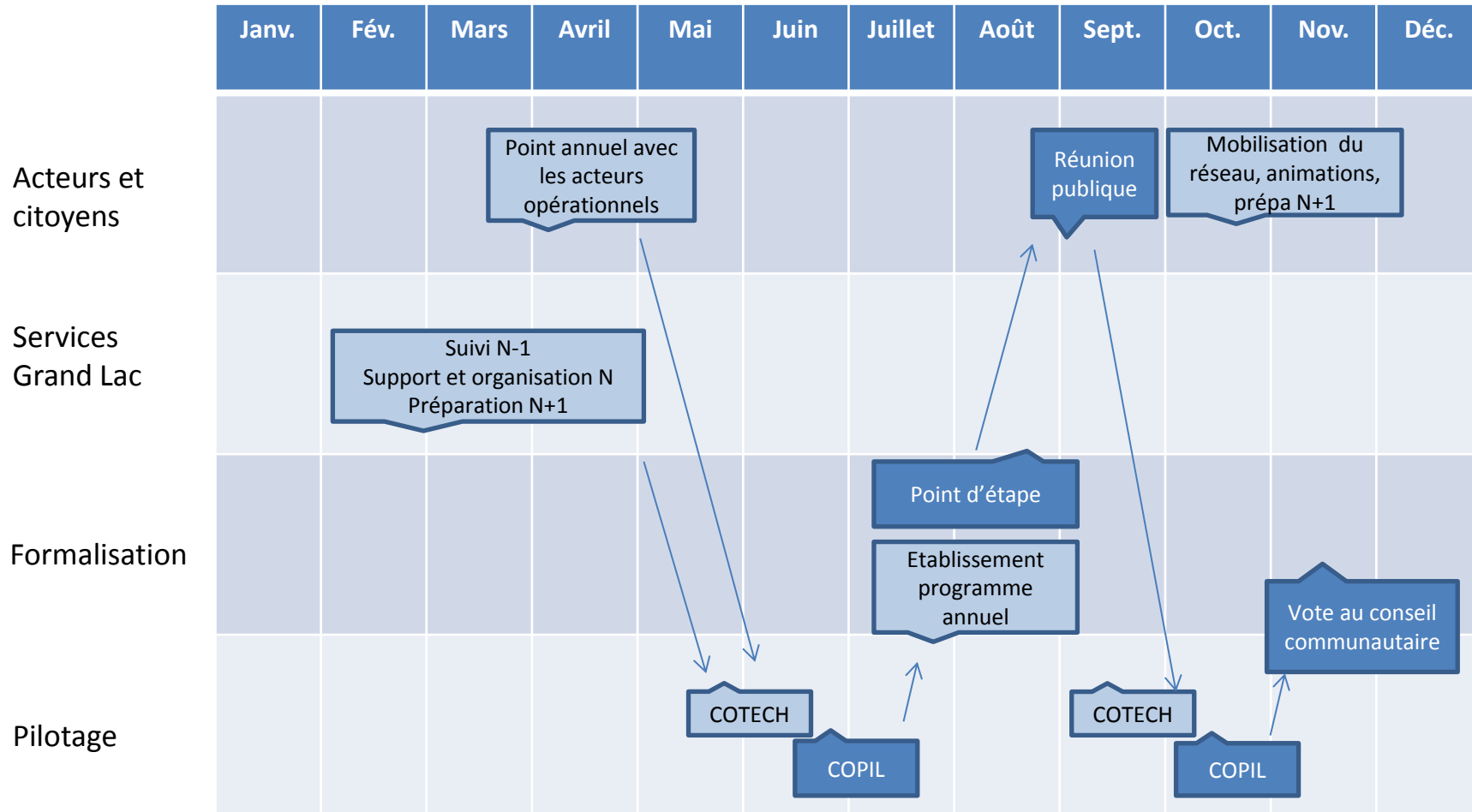
L'avancée des actions du plan climat sera effectuée de manière annuelle et commencera à partir du mois de juillet 2020. Le rapport permettra de suivre l'activation des actions, les indicateurs opérationnels et les perspectives pour les années à venir.

## Réunion publique citoyenne

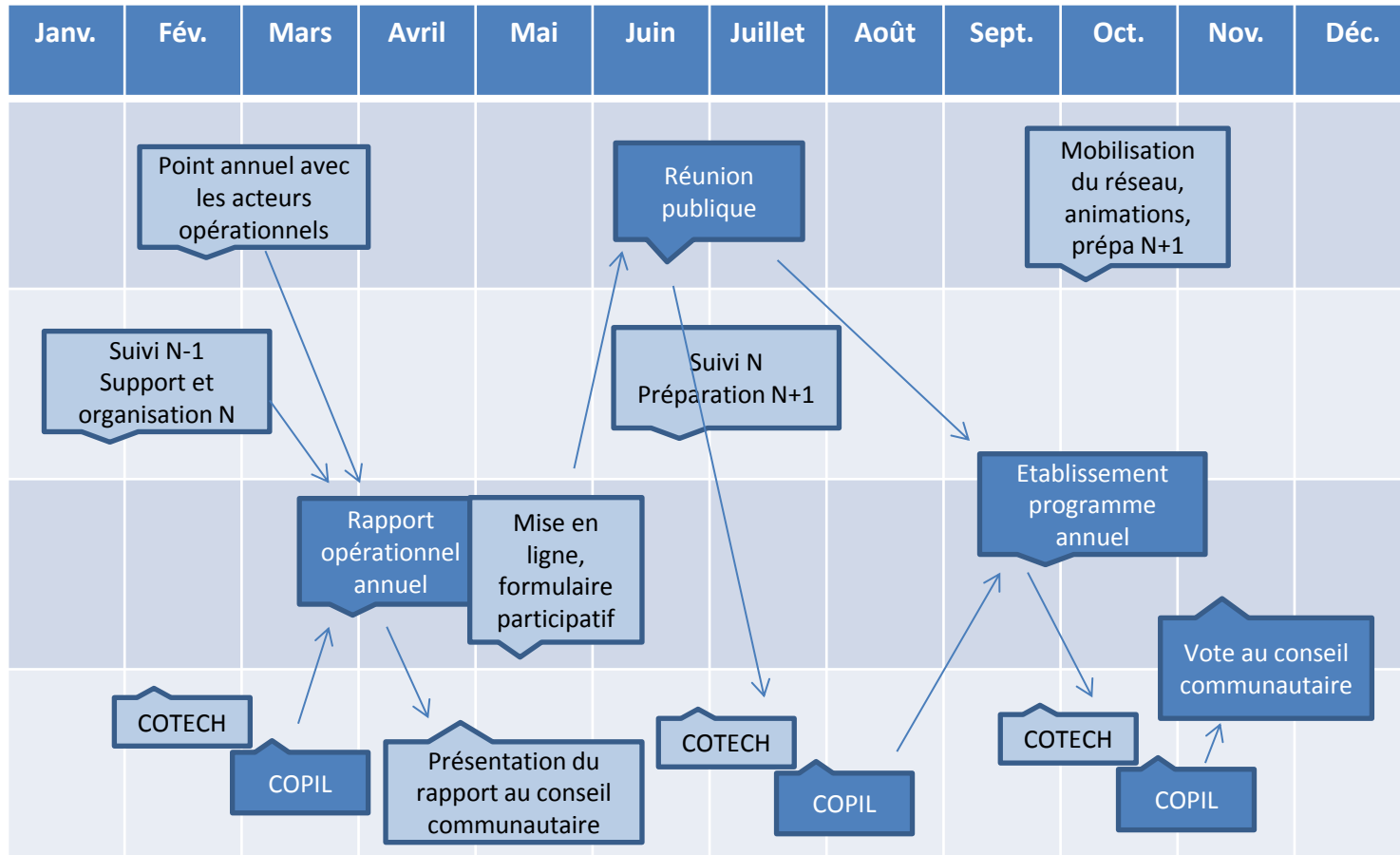
Après la publication du rapport annuel, une réunion publique ouverte à tous les citoyens sera organisée et permettra de faire le point sur l'avancée du PCAET.

Un calendrier prévisionnel est établi pour décrire l'ordonnancement des réunions. Celui-ci est basé sur l'établissement d'un programme annuel en même temps que le début des prévisions budgétaires de l'année suivante, avec une validation du programme en conseil communautaire.

# Calendrier du dispositif de suivi 2020



# Calendrier du dispositif de suivi 2021-2025







# SUIVI Méthodologie



# Objectif du suivi

Préalablement à la démarche d'évaluation, le suivi **consiste à quantifier l'avancement des actions identifiées dans le plan d'actions.**

Il s'agit ici de rechercher les données correspondantes aux indicateurs de suivi présentés dans les fiches actions, et de les comparer aux objectifs opérationnels fixés pour la période. Toute autre donnée complémentaire pouvant donner un aperçu de l'avancement de l'action pourra également être incluse, même des données plus qualitatives.

**Le suivi général est réalisé par le service transition énergétique**, qui s'appuie sur l'ensemble des porteurs d'actions opérationnels. Ces derniers doivent faciliter la collecte en fournissant une information qualitative et quantitative et des données fiables.

Le suivi vise à identifier les éventuels écarts par rapports aux objectifs fixés par la commission transition énergétique et d'être en mesure de les expliquer.

# Indicateurs de suivi

Grand Lac Agglomération s'est dotée de 84 indicateurs de suivi de l'avancement de ces 130 actions ainsi que de 41 indicateurs de résultats.

L'agrégation de ces indicateurs doit permettre de piloter au plus près le PCAET et de pouvoir faire les ajustements nécessaires. Ils permettent d'anticiper les problématiques et de corriger le PCAET sans attendre la fin du premier volet.

Le travail de collecte est réalisé sur le mois de février et en fonction de l'activation des actions du plan climat afin de ne pas prendre le pas sur la mise en œuvre du PCAET. En effet, s'il est important de suivre, le temps de suivi ne doit pas prendre le pas sur la mise en œuvre opérationnel du plan.

**Les indicateurs de suivi** : ils permettent de suivre la mise en œuvre opérationnelle de l'action, ils sont fournis par les porteurs des actions concernées.

**Les indicateurs d'impacts** : ils permettent d'estimer l'impact des actions mises en œuvre.

Ces indicateurs sont déclinés par thème et par axe dans les pages suivantes.

# Indicateurs de suivi – Thème A Administration exemplaire

Ce thème comprend 20 actions, 20 indicateurs de suivi et 16 indicateurs d'impacts

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Améliorer le bilan énergétique du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic</li> <li>- Nombre de m<sup>2</sup> rénovés</li> <li>- Nombre d'actions mises en place dans les communes</li> <li>- nombre de communes C3E</li> <li>- Nombre d'établissements inscrits dans la démarche de Plan énergie des écoles</li> <li>- Nombre de communes concernée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation des bâtiments</li> <li>- GWh consommé par an par les communes</li> <li>- GWh consommé par an par les écoles</li> <li>- GWh consommé par an par l'éclairage public</li> </ul>
Axe 2 : Faire des acteurs publics des acteurs exemplaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bâtiments labélisés</li> <li>- Nombre de m<sup>2</sup> de panneaux solaire installés</li> <li>- Nombre de véhicules propres</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisations réalisées</li> <li>- Nombre d'élus présents aux actions de sensibilisation</li> <li>- Nombre d'utilisateurs ayant signé la charte</li> <li>- Taux d'agents s'engageant dans la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommation d'énergie moyenne des nouveaux bâtiments construits en KWhep/m<sup>2</sup>/an</li> <li>- Production d'énergie sur le patrimoine de l'agglomération</li> <li>- Emissions de GES du parc auto des municipalités</li> <li>- Consommation d'énergie des équipements publics</li> </ul>
Axe 3 : Faire des acteurs publics des consommateurs exemplaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'appels d'offre avec un critère CO2</li> <li>- Nombre de communes engagées dans un groupement d'achat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % des dépenses budgétaires passées avec un marché responsable</li> <li>- % de chantiers identifiés "chantiers propres"</li> <li>- part des énergies renouvelables dans les consommations d'énergie de l'agglomération</li> <li>- part des énergies renouvelables dans les consommations d'énergie des communes</li> </ul>
Axe 4 : Limiter l'impact des déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % de VL économes</li> <li>- Nombre de visio conférences réalisées</li> <li>- Nombre de journées télétravaillées</li> <li>- Nombre d'actions mises en places</li> <li>- % des conducteurs réguliers formés à l'éco-conduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES du parc de l'agglomération</li> <li>- Emissions de GES évitées par le télétravail</li> <li>- Emissions de GES évitées par la visio conférence</li> <li>- Emissions de GES des déplacements de l'aglo</li> </ul>

# Indicateurs de suivi – Thème B Bâtiment et Habitat

Ce thème comprend 16 actions, 13 indicateurs de suivi et 3 indicateurs d'impact

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Rénover le bâti existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'aides distribuées</li> <li>- Nombre de logements rénovés</li> <li>- Nombre de bâtiments publics rénovés</li> <li>- Nombre de collèges rénovés</li> <li>- Nombre de foyers participant aux groupements de travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie du résidentiel en GWh / an</li> <li>- Consommation d'énergie des logements en GWh par an.</li> <li>- Consommation d'énergie du tertiaire en GWh par an</li> </ul>
Axe 2 : Promouvoir les usages économes du bâti	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de familles touchées par FAEP</li> <li>- Nombre de classes dans le dispositif Classe énergie</li> <li>- Nombre de commerces et artisans accompagnés par an</li> <li>- Nombre d'entreprises accompagnées par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie du résidentiel en GWh / an</li> <li>- Consommation d'énergie du tertiaire en GWh / an</li> </ul>
Axe 3 : Limiter l'empreinte carbone de l'urbanisme et des bâtiments sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs sensibilisés.</li> <li>- Nombre de bâtiments utilisant des éco matériaux</li> <li>- Nombre de professionnels accompagnés</li> <li>- Nombre de partenaires avec l'office du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie du tertiaire en GWh / an</li> </ul>

# Indicateurs de suivi – Thème C Mobilités - déplacements

Ce thème comprend 26 actions, 16 indicateurs de suivi et 5 indicateurs d'impact

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Privilégier les déplacements doux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations sensibilisés</li> <li>- Nombre d'actions réalisées</li> <li>- % de cheminements prioritaires pacifiés</li> <li>- km de pistes cyclables ou voies douces créées</li> <li>- Nombre de box et arceaux vélos installés</li> <li>- Nombre de barques équipées en motorisation électrique en 2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie des transports en GWh / an</li> <li>- Part modale du vélo</li> </ul>
Axe 2 : Réduire les déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises contactés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de journées télétravaillées km de voiture évités (estimation)</li> <li>- Consommation d'énergie des transports en GWh / an</li> </ul>
Axe 3 : Développer les ressources pour le covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'utilisateurs concernés par le covoiturage</li> <li>- Nombre de lignes d'autostop actives</li> <li>- Nombre d'aires de covoiturages créées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de trajets annuels en autostop</li> <li>- Consommation d'énergie des transports en GWh / an</li> </ul>
Axe 4 : Réduire les impacts de l'autosolisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bornes de recharges alternatives</li> <li>- Nombre d'entreprises accompagnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie des transports en GWh / an</li> </ul>
Axe 5 : Réduire les impacts du transports de marchandises et des livraisons	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'axes de transports poids lourds définis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie des transports en GWh / an</li> </ul>
Axe 6 : Rendre les transports en commun plus attractifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bus hybrides en circulation.</li> <li>- Nombre de km de voies de bus supplémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part modale des transports en commun</li> </ul>
Axe 7 : Penser les déplacements à une échelle très large	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation du COPIL</li> </ul>	

# Indicateurs de suivi – Thème D Développement et ressources locales

Ce thème comprend 32 actions, 17 indicateurs de suivi et 6 indicateurs d'impact

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Favoriser la production agricole locale et la distribution en circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actifs agricoles sur le territoire</li> <li>- Nombre de m<sup>2</sup> de jardins partagés</li> <li>- Nombre de salons agricoles</li> <li>- Taux de cantines scolaires alimentées en produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de produits locaux consommés</li> </ul>
Axe 2 : Développer les échanges locaux et l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises recensées</li> </ul>	
Axe 3 : Optimiser le tri des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité de déchets collectés</li> <li>- Nombre d'entreprises suivies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de déchets récupérés</li> </ul>
Axe 4 : Protéger et améliorer l'espace agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agriculteurs accompagnés</li> <li>- Nombre d'hectares de terres agricoles perdus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de produits locaux consommés; GES du changement d'usage des sols en tonnes eq. CO2</li> <li>- Emissions de GES du secteur agricole en t CO2e</li> </ul>
Axe 5 : Soutenir activement l'évolution des pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets accompagnés</li> <li>- Surface touchée par le changement de pratique</li> <li>- Nombre d'agriculteurs accompagnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions de GES du secteur agricole en tonnes eq. CO2</li> </ul>
Axe 6 : Soutenir activement les bonnes pratiques des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises touchées</li> <li>- Nombre d'audits réalisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie de l'industrie en GWh / an</li> <li>- Consommation d'énergie du tertiaire en GWh / an</li> </ul>
Axe 7 : Soutenir le tourisme et les activités responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éco labélisés</li> <li>- Nombre d'événements accompagnés</li> </ul>	
Axe 8 : Rendre le territoire résilient sur la ressource en eau		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie du secteur tertiaire en GWh / an</li> </ul>
Axe 9 : Végétaliser le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets végétalisation, linéaire de haies; plan d'action sur la ressource forestière</li> </ul>	

# Indicateurs de suivi – Thème E Nouvelles énergies

Ce thème comprend 23 actions, 14 indicateurs de suivi et 9 indicateurs d'impact

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Identifier et promouvoir les énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Puissance installée en MW</li> <li>- Nombre de connexions au cadastre</li> <li>- m<sup>2</sup> de panneaux installés</li> <li>- Nombre de projets innovants étudiés</li> <li>- Nombre de logements productifs</li> <li>- Taux de production d'énergie renouvelable des logements</li> <li>- Nombre d'aides versés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production EnR Photovoltaïque en GWh</li> <li>- Production EnR Solaire en GWh</li> <li>- Production EnR totale en GWh / an</li> </ul>
Axe 2 : Développer la production d'énergie solaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- surface de production solaire supplémentaire sur des bâtiments agricoles.</li> <li>- Surface de production solaire sur le bâti tertiaire</li> <li>- Surface de production solaire via un projet participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production EnR Photovoltaïque en GWh</li> <li>- Production EnR Solaire en GWh</li> </ul>
Axe 3 : Développer la production d'hydroélectricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets étudiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production EnR Hydraulique</li> </ul>
Axe 4 : Développer les énergies issues de la biomasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de méthaniseurs installés</li> <li>- Surface annuelle de forêt optimisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production EnR en méthanisation</li> </ul>
Axe 5 : Développer la géothermie, l'hydrothermie et de la récupération de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de logements utilisant la géothermie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production EnR en Hydrothermie</li> <li>- Production EnR géothermique</li> <li>- Consommation d'énergie du tertiaire en GWh</li> <li>- Emissions de CO2 du tertiaire en t CO2e</li> </ul>



# Indicateurs de suivi – Thème F : Qualité de l'air

Cet axe comprend 13 actions, 4 indicateurs de suivi et 2 indicateurs d'impact

Axe	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'impact
Axe 1 : Réduire les émissions	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'aides distribuées</li><li>- Nombre de chantiers propres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Emission de particules évitées en tonnes</li></ul>
Axe 2 : Promouvoir les bonnes pratiques auprès des particuliers	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de points d'affichage dynamique installés</li><li>- Nombre de prêt de micro capteurs effectués</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Emissions de polluants atmosphériques du secteur transport en tonnes</li></ul>
Axe 3 : S'adapter aux émissions de particules		<ul style="list-style-type: none"><li>- Emissions de polluants atmosphériques du secteur transport en tonnes</li></ul>

# Outils de suivi

Grand Lac Agglomération s'est engagée dans une démarche expérimentale de plusieurs outils de suivi et d'évaluation. Cette démarche permet de recourir à l'utilisation de PROSPER et de Terristory en complément d'un outil interne développé pour ce plan climat.

**Outil interne** : développé par B&L évolution, l'outil de suivi interne, sous forme de tableur permet de suivre l'ensemble des indicateurs du programme d'actions. Il est principalement utilisé pour le suivi régulier de l'évolution opérationnelle et l'évaluation qualitative du programme d'actions. C'est l'outil qui permet de centraliser les différents indicateurs et d'effectuer le pilotage du plan climat par le service transition énergétique.

**PROSPER** : <http://prosper-savoie.energiesdemain.eu/> est un outil développé par Energies Demain et mis à disposition de Grand Lac par le SDES – Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie. Il s'agit d'un outil prospectif qui permet d'estimer l'impact des actions renseignées et l'adéquation du bouquet d'action choisi avec la trajectoire identifiée en phase de stratégie. L'utilisation de cet outil permet de vérifier et de suivre l'impact chiffré du programme d'action sur les indicateurs de résultat.

**TerriStory** : <https://terristory.fr/> est un outil de suivi développé par Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement (AuRA-EE) en partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes, l'ADEME et l'Union Européenne qui permet de suivre des indicateurs d'impact à la maille communale. Il agrège et permet de suivre une vingtaine d'indicateurs territoriaux.

# Outils de suivi – présentation du suivi interne

L'outil de suivi interne contient 3 parties :

- **1 volet de suivi des consommations d'énergies**, des émissions de Gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable, qui permet la comparaison entre les objectifs indiqués dans la stratégie de Grand Lac et le réalisé.
- **1 volet de compilation des indicateurs de suivi et d'impacts** permettant de suivre année par année l'avancement des actions du programme d'actions
- **1 volet tableau de bord**, reprenant la synthèse de l'état d'avancement des actions et permettant une première analyse qualitative de cet avancement, en comparaison des objectifs.

# Outils de suivi – présentation du suivi interne

L'outil de suivi permet de centraliser les indicateurs d'impact et de comparer l'évolution de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et de la production d'énergie renouvelable par rapports aux objectifs du plan climat.



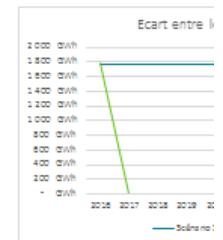
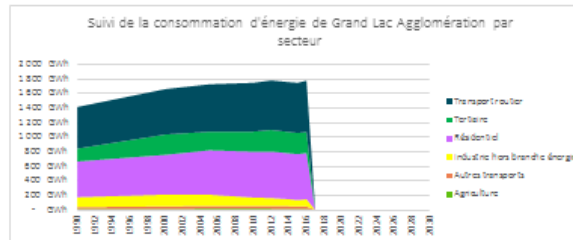
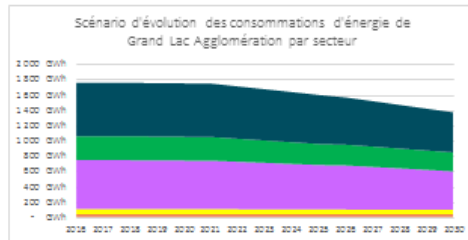
Consommations d'énergie (GWh)

Suivi de territoire (à compléter à partir des données de l'ORCAE : <https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/>)

Secteurs	1990	2000	2005	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Agriculture	13 GWh	15 GWh	18 GWh	19 GWh	17 GWh	14 GWh	14 GWh	14 GWh									
Autres transports	27 GWh	36 GWh	40 GWh	40 GWh	41 GWh	39 GWh	37 GWh	35 GWh									
Industrie hors branche énergie	137 GWh	162 GWh	155 GWh	114 GWh	107 GWh	107 GWh	86 GWh	102 GWh									
Résidentiel	432 GWh	548 GWh	610 GWh	631 GWh	641 GWh	632 GWh	633 GWh	635 GWh									
Tertiaire	178 GWh	280 GWh	257 GWh	278 GWh	297 GWh	294 GWh	293 GWh	289 GWh									
Transport routier	573 GWh	626 GWh	654 GWh	672 GWh	683 GWh	688 GWh	691 GWh	708 GWh									
<b>Total</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1667 GWh</b>	<b>1734 GWh</b>	<b>1672 GWh</b>	<b>1676 GWh</b>	<b>1672 GWh</b>	<b>1674 GWh</b>	<b>1675 GWh</b>									

Comparaison du suivi de territoire avec les objectifs de PCAET

Secteurs	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Agriculture	- GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh	- 14 GWh
Autres transports	- GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh	- 35 GWh
Industrie hors branche énergie	- 33 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh	- 63 GWh
Résidentiel	- 3 GWh	- 638 GWh	- 638 GWh	- 636 GWh	- 633 GWh	- 631 GWh	- 618 GWh	- 606 GWh	- 593 GWh	- 58 GWh
Tertiaire	- 23 GWh	- 312 GWh	- 312 GWh	- 311 GWh	- 310 GWh	- 309 GWh	- 300 GWh	- 292 GWh	- 283 GWh	- 27 GWh
Transport routier	10 GWh	- 638 GWh	- 638 GWh	- 638 GWh	- 638 GWh	- 638 GWh	- 684 GWh	- 663 GWh	- 655 GWh	- 64 GWh
<b>Total</b>	<b>17 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>	<b>1360 GWh</b>



# Outils de suivi – présentation du suivi interne

L'outil de suivi recense, pour chaque actions, les indicateurs de suivi et d'impacts et précise, pour chacun d'eux, le service en charge de la collecte et la méthode de collecte identifiée.

Axe	Orientation	ID	Action	Responsable de la mise en œuvre	Indicateur	Type d'indicateur	Méthode de collecte
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.a	a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	consommation des bâtiments	Impact	Suivi des consommations des bâtiments sur la base des factures
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.a	a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic	Suivi	Tableau recensant les bâtiments diagnostiqués
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.a	a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	Nombre de m <sup>2</sup> rénovés	Suivi	Suivi du plan pluriannuel d'investissement
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.b	b. Participer à l'amélioration de l'impact énergétique des équipements des communes	Service Transition énergétique	Nombre d'actions mises en place dans les communes	Suivi	Tableau de suivi du CEP, caractérisant les types d'actions réalisées par commune
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.b	b. Participer à l'amélioration de l'impact énergétique des équipements des communes	Service Transition énergétique	GWh consommé par an	Impact	Suivi des consommations des bâtiments sur la base des factures
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.c	c. Participer à l'amélioration du pilotage des installations publiques actuelles	Service Transition énergétique	nombre de communes C3E	Suivi	Recensement des communes inscrites dans la démarche C3E
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.d	d. Proposer un Plan Energie des écoles	Service Transition énergétique	Nombre d'établissements inscrits dans la démarche	Suivi	Tableau de recensement des établissements participants et de suivi des initiatives
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.d	d. Proposer un Plan Energie des écoles	Service Transition énergétique	GWh consommé par an	Impact	Suivi des consommations des bâtiments sur la base des factures
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.e	e. Proposer un Plan lumière sur l'ensemble du territoire	Service Transition énergétique	Nombre de communes concernées	Suivi	Tableau de recensement des communes participantes en lien avec le SDES
A. Administration exemplaire	1. Améliorer le bilan énergétique du secteur public	A.1.e	e. Proposer un Plan lumière sur l'ensemble du territoire	Service Transition énergétique	GWh consommé par an	Impact	Estimation sur base de suivi PROSPER

# Outils de suivi – présentation du suivi interne

Pour chaque indicateur, un résumé reprend l'état initial, l'objectif affiché pour 2025 et éventuellement le taux d'évolution attendu, l'année de démarrage théorique du suivi et l'année de réalisation. L'état (Non démarré / planifié / En cours / Fait à + de 50% / Terminé) et le niveau d'avancement actuel.

Action	Responsable de la mise en œuvre	Résumé							
		Etat initial	Objectif 2025	Evolution attendue	Année démarrage suivi	Réalisation attendue pour	Etat	Valeur atteinte	Niveau d'avancement
a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	8,7 GWh	7,4 GWh	-15%	2021	2025	Non démarré		
a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	0	90		2021	2025	Non démarré		
a. Améliorer l'impact énergétique des équipements de l'agglomération	Service Patrimoine	0	13000		2023	2025	Non démarré		
b. Participer à l'amélioration de l'impact énergétique des équipements des communes	Service Transition énergétique	0	84		2020	2025	Non démarré		
b. Participer à l'amélioration de l'impact énergétique des équipements des communes	Service Transition énergétique	7,7 GWh	6,7 GWh	-13%	2020	2025	Non démarré		
c. Participer à l'amélioration du pilotage des installations publiques actuelles	Service Transition énergétique	0	14		2020	2025	Non démarré		
d. Proposer un Plan Energie des écoles	Service Transition énergétique	0	40		2023	2024	Non démarré		
d. Proposer un Plan Energie des écoles	Service Transition énergétique	10 GWh	8,5 GWh	-15%	2023	2024	Non démarré		
e. Proposer un Plan lumière sur l'ensemble du territoire	Service Transition énergétique	0	28		2023	2024	Non démarré		
e. Proposer un Plan lumière sur l'ensemble du territoire	Service Transition énergétique	7,2 GWh	5,4 GWh	-25%	2023	2024	Non démarré		

# Outils de suivi – présentation du suivi interne

Le tableau de bord synthétise l'état d'avancement du plan d'actions ainsi que des moyens alloués et les résultats atteints par rapport aux objectifs fixés.

ETAT D'AVANCEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre indicateurs suivi						
Non démarré						
En cours						
Fait à + de 50%						
Terminé						

MOYENS	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonctionnement						
Fonctionnement cumulé	0	0	0	0	0	0
Investissement						
Investissement cumulé	0	0	0	0	0	0
Humains dédiés						
Humains supplémentaires						

Enfin, il propose un bilan annuel qualitatif par objectif en reprenant les retours du comité technique et de reporter les nouvelles orientations prises.

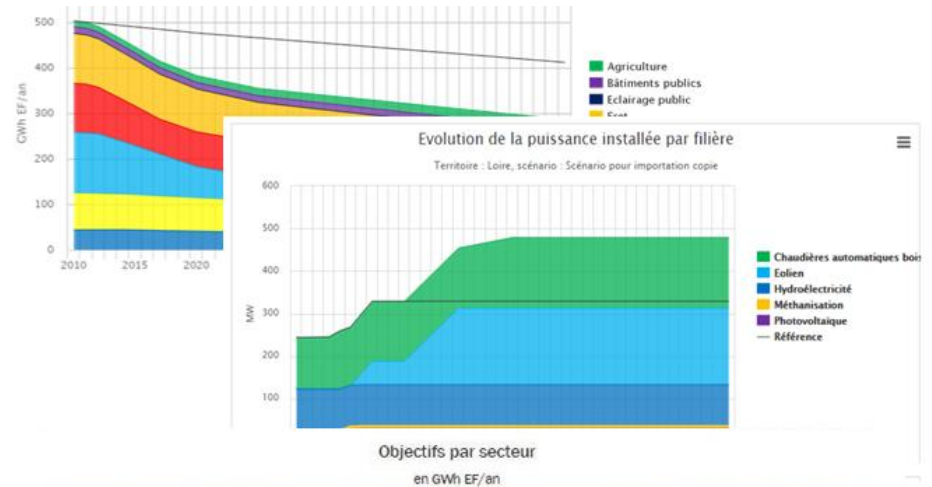
# Outils de suivi – présentation de PROSPER

PROSPER permet d'intégrer les données Climat Air Energie, de saisir les plan d'action des différents secteurs sur la base d'un catalogue de 108 actions, de visualiser le résultat des stratégies ou des plan d'action.

L'outil intervient sur les domaines suivants:

- Consommations énergétiques
- Emissions de Gaz à Effet de Serre
- Emission de polluants
- Séquestration de carbone
- Réseaux énergétiques

Les données peuvent être traitées à la maille de l'EPCI et à la maille communale.



Secteur	Situation initiale	Situation en 2020			Situation en 2030			Situation en 2050		
		SRCAE	Tendenciel	Scenari	SRCAE	Tendenciel	Scenari	SRCAE	Tendenciel	Scenari
Agriculture	296	-23%	22%	22%	-23%	44%	-44%	-23%	88%	88%
Industrie	4 304.8	-31%	-16%	-16%	-31%	-16%	-16%	-31%	-16%	-16%
Résidentiel	6 352	-33%	-4							
Tertiaire	2 771.6	-27%	1							
Transports	5 274.2	-27%	-1							
Total	18 998.6	-23%	-9							

Porte Source	Sans Brûle en MW						Injection en MW	
	Capacité	Pointe hiver 9h	Pointe hiver 19h	Pointe été 13h	Pointe été 19h	Capacité	pic de production	
AMPLEVUS	14.34	2.2	2.23	1.26	1.23	12.37	0.04	
BAS-EN-BASSET	0	0.09	0.1	0.03	0.03	0	0	
BEC (LE)	72.6	33.41	33.14	25.44	24.35	69.64	3.97	
BESSEY	41.61	8.68	8.72	4.26	4.07	38.66	0.21	
BOULRIEU	24	6.52	6.57	3.9	3.77	22.92	21.48	
BOULOG-DE-THIZY	4.37	2.26	2.33	1.21	1.18	4.22	0.09	

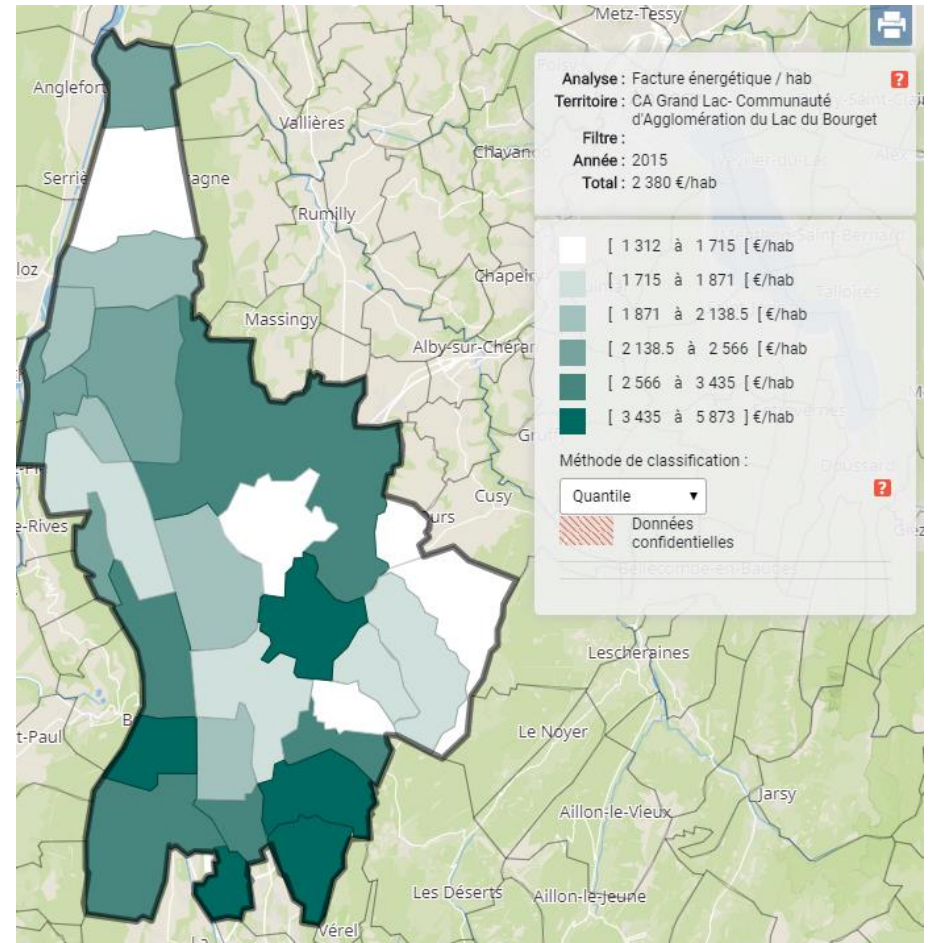


# Outils de suivi – présentation de Terristory

Terristory permet de suivre une trentaine d'indicateurs à la maille communale et en fonction de différents paramètres (par habitant, par employé...)

Ces indicateurs peuvent être regroupés en 9 catégories :

- Consommation d'énergie
- Facture énergétique
- Production d'énergie
- Potentiel d'énergie renouvelables
- Emissions de gaz à effet de serre
- Mobilité
- Infrastructures
- Socio-économie
- Environnement.





# EVALUATION Méthodologie



# Démarche d'évaluation

Conformément à la **demande réglementaire**, deux évaluations plus exhaustives que le suivi annuel seront réalisées durant la période du plan climat. **Une évaluation à mi parcours au bout de 3 années du plan climat et une évaluation finale à l'issue de la 6<sup>ème</sup> année.** Les attentes de la collectivité concernant les évaluations du plan climat seront précisées par les instances de pilotage.

Une hiérarchisation des actions sera faite en amont des évaluations afin de consacrer un temps pertinent à l'évaluation en fonction des actions. Ainsi, les actions seront réparties en trois catégories :

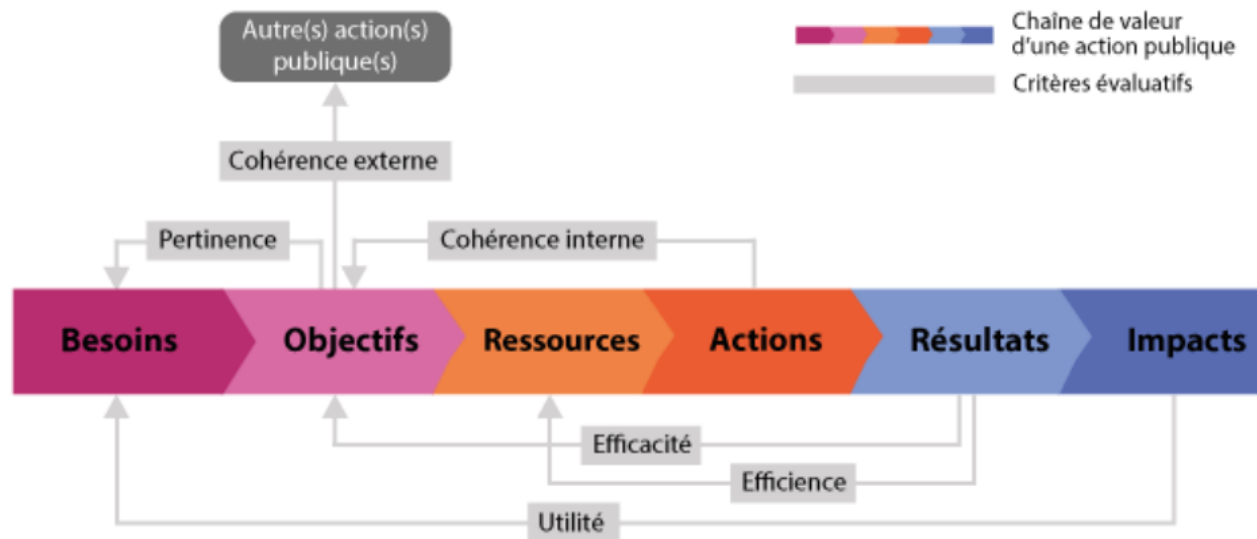
- **Action principale** : action sur laquelle des moyens conséquents sont mis et / ou qui a des objectifs importants (réduction GES et énergie, production ENR, qualité de l'air, adaptation...)
- **Action secondaire** : action en cours ou aboutie qui n'engage pas de moyens conséquents et dont les objectifs sont moindres
- **Action à venir** : action non démarrée ou simplement initiée dont il n'est pas possible d'observer de résultats

Les actions secondaires seront essentiellement évaluées de manière quantitative, sur la base des indicateurs de suivi et d'impacts recensés, alors que le recours à des méthodes qualitatives pourra avoir lieu pour les actions principales (questionnaires, entretiens ciblées, observations de terrain, ateliers collectifs).

# Les questions évaluatives

Afin de mener à bien les évaluations, il est important d'identifier en amont les questions évaluatives. Celle-ci guident la démarche d'évaluation en désignant les interrogations prioritaires. Elles rappellent ce sur quoi il faut s'interroger au moment de l'évaluation.

Les questions évaluatives visent à interroger l'ensemble de la chaîne de valeur d'une action publique à partir des critères évaluatifs standards (efficacité, efficience, cohérence, utilité, pertinence) et des orientations du PCAET.



(source : [https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp\\_map\\_memo.pdf](https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp_map_memo.pdf))

# Les questions évaluatives

Elles portent donc sur les points suivants :

**Pertinence** : l'adéquation entre les objectifs explicites d'une politique et les besoins ou les problèmes qu'elle est supposée résoudre : bien fondé de l'action par rapport aux enjeux

**Cohérence** : Action cohérente dans sa conception et dans son déploiement. La cohérence interne vise l'adéquation entre les objectifs assignés à une politique et les moyens qui lui sont alloués. La cohérence externe désigne l'adéquation entre l'action évaluée et d'autres politiques.

**Efficacité** : elle mesure les résultats obtenus au regard des objectifs et met en évidence les rapports de causalité entre les objectifs, implicites et explicites, et les effets réels des actions publiques. Une action efficace produit les effets attendus.

**Efficience** : elle évalue le rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats de l'action publique. Une action est efficiente s'il y a optimisation des moyens (aspect financier : bonne gestion de l'argent public)

**Utilité** : évalue si les impacts relevés correspondent aux objectifs. L'utilité concerne la comparaison entre les effets de la politique ou du programme et la problématique sociétale à l'origine de l'intervention publique. Elle questionne donc l'efficacité (effets prévus) mais également les effets imprévus (aussi bien positifs et négatifs) à la fois sur les publics cibles initialement concernées par le programme et sur des groupes qui n'étaient pas prévus au départ.

# Evaluation à mi-parcours

Cette évaluation sera effectuée selon les modalités précisées par les instances de pilotage. Elle aura pour objectifs de :

- Disposer d'un **bilan des actions** réalisées et des moyens consacrés,
- **Evaluer le résultat** des actions engagées,
- Lister les **axes d'amélioration** pour l'atteinte des objectifs initiaux,
- **Ré-estimer la trajectoire**,
- **Evaluer l'impact environnemental** d'après les indicateurs de l'Etude Environnementale Stratégique,
- Faire office d'**outils de mobilisation** ou de remobilisation des acteurs impliqués dans la réussite du plan d'actions

Elle fera l'objet d'un rapport spécifique mis à disposition du public. Cette évaluation pourra modifier l'orientation du PCAET.

Afin de réaliser cette évaluation, les données de l'Observatoire Régional Climat Air Energie, pourront être utilisées. A noter tout de même qu'un décalage de 3 ans (données 2015 pour le PCAET élaboré en 2018) ne permet pas d'avoir une vision précise au moment de l'évaluation mais donne une vision tendancielle. Un croisement avec les données des gestionnaires de réseaux permettra d'affiner cette vision.

# Evaluation finale

L'évaluation au bout des 6 ans du plan climat sera réalisée pour évaluer la mise en œuvre des actions , leur efficacité et leur impact sur le profil énergie climat de l'agglomération. Ces réflexions permettront de réajuster la gouvernance et l'approche environnementale de l'agglomération en fonction non seulement de l'écart entre sa mise en œuvre réelle et de ce qui avait été prévu, mais également de l'évolution des attentes.

L'évaluation finale pourra notamment répondre aux objectifs suivants:

- Evaluer **les résultat** des actions engagées,
- Evaluer **la pertinence, l'efficacité et l'efficience** des actions,
- Evaluer **le mode de pilotage** du plan climat et son articulation avec les autres politiques publiques,
- Evaluer **la perception du plan climat** par les acteurs y contribuant et ceux en bénéficiant,
- **Evaluer l'impact environnemental** d'après les indicateurs de l'Etude Environnementale Stratégique,
- **Valoriser les actions** menées et les résultats obtenus et partager les résultats atteints auprès des acteurs locaux et des citoyens.

Ces réflexions permettront de réajuster la gouvernance en fonction non seulement de l'écart entre sa mise en œuvre réelle et de ce qui avait été prévu, mais également de l'évolution des attentes.

La démarche d'évaluation finale sera précisée et validée par la commission transition énergétique au plus tard un an avant sa réalisation. Celle-ci se tiendra entre fin 2025 pour une compilation des résultats mi 2026.